

Technicien(ne) d'exploitation en transports de marchandises

RNCP1898 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	311t
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'Emploi

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le (la) technicien(ne) d'exploitation en transports de marchandises assure, à partir des moyens matériels et humains qui sont mis à sa disposition, le bon déroulement des opérations de transport et connexes commandées par les clients. A cette fin, il (elle) suscite ou enregistre les commandes de transports, affecte les moyens nécessaires, prépare les dossiers administratifs. Il (elle) suit les opérations en cours, en assurant si nécessaire une assistance à distance aux différents intervenants (opérateurs et clients) et remédie aux dysfonctionnements éventuels. Il (elle) s'assure de la bonne fin des opérations, valide et clôt chaque dossier avant transmission pour facturation, et traite des litiges, le cas échéant.

L'emploi de technicien(ne) d'exploitation en transports de marchandises requiert de l'autonomie dans l'organisation de son travail et de la réactivité aux aléas. Il (elle) travaille seul(e) ou en équipe. L'usage de l'anglais professionnel est souvent nécessaire.

L'emploi s'exerce principalement en bureau avec de fréquentes interventions extérieures, sur le quai ou sur les zones d'entreposage, où il peut être soumis à des niveaux sonores importants ou à des basses températures.

Les horaires de travail sont réguliers et peuvent dans certains cas supposer un travail posté (en 3 X 8), de nuit et en fin de semaine.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités attestées et descriptif des composantes de la certification :

1. PRENDRE, RECHERCHER ET TRAITER LES COMMANDES DE TRANSPORT DE MARCHANDISES

Réceptionner et sélectionner une commande de transport de marchandises qui peut être rédigée en anglais.

Rechercher, sélectionner et remettre du fret.

Négocier, en anglais si nécessaire, les conditions de réalisation du transport dans la limite de sa délégation.

2. PLANIFIER ET AFFECTER LES RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES EN TRANSPORT DE MARCHANDISES

Rechercher et choisir une solution de transport appropriée .

Affecter les moyens et rassembler les documents nécessaires à la réalisation de l'opération de transport.

Transmettre, en anglais si nécessaire, les instructions aux opérateurs et les informations aux clients, autres prestataires et sous-traitants.

Mettre à jour, contrôler et adapter les plannings d'exploitation des transports.

Animer une équipe d'opérateurs : conducteurs, agents de quai.

3. ASSURER LE SUIVI DE L'ORDONNANCEMENT DES OPERATIONS DE TRANSPORT DE MARCHANDISES ET

REMEDIER AUX ALEAS

Assurer le suivi des différentes phases du transport de marchandises.

S'assurer du respect de la réglementation et du contrat de transport de marchandises.

Remédier aux incidents des opérations de transport de marchandises.

Constituer, alimenter et clore le dossier de transport de marchandises.

Assurer l'appui et le suivi des conducteurs.

4. PREVENIR ET TRAITER LES LITIGES RELATIFS AU TRANSPORT DE MARCHANDISES, DANS LA LIMITE DE SA DELEGATION

Mettre en œuvre les procédures destinées à la prévention des litiges et des réclamations.

Constituer, alimenter et clore un dossier litige relatif au transport de marchandises.

Apporter des solutions à un litige relatif au transport de marchandises, dans la limite de sa délégation.

Informar, en anglais quand c'est nécessaire, les parties concernées par le contrat de transport et transmettre des instructions aux opérateurs.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'emploi s'exerce au sein d'entreprise de transport pour compte d'autrui, ou d'entreprises industrielles ou commerciales réalisant les transports de marchandises pour compte propre.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles : Employé du service exploitation.

Coordinateur transport.

Chef de trafic.

Affréteur.

Agent ou technicien d'exploitation.

Chef de service camionnage.

Responsable camionnage.

Responsable rendez-vous grande distribution.

Monteur de tournées.

Responsable des flux internes.

Employé du service litiges.

Employé service après-vente.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Néant.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est désigné par la DDTEFP. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art 6 du décret N° 2002-1029 du 2 août 2002)

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP6738

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/1898/>